



Circulaire 7043

du 21/03/2019

« **Mon Espace** » le **guichet électronique** de la Fédération Wallonie-Bruxelles

La « Fédération Wallonie-Bruxelles » est l'appellation désignant usuellement la « Communauté française » visée à l'article 2 de la Constitution.

Type de circulaire	circulaire informative
Validité	à partir du 21/03/2019
Documents à renvoyer	non

Information succincte	L'Administration générale de l'Enseignement se lance dans l'administration digitale à l'avantage des membres du personnel de l'enseignement.
-----------------------	--

Mots-clés	Mon espace, administration digitale, guichet électronique, fiche fiscale, fiche de paie, prime syndicale, document à télécharger, certificat médical.
-----------	---

Etablissements et pouvoirs organisateurs concernés

Réseaux d'enseignement	Unités d'enseignement	
Wallonie-Bruxelles Enseignement	Maternel ordinaire	Centres psycho-médico-social
Ens. officiel subventionné	Primaire ordinaire	Centres d'Auto-Formation
	Secondaire ordinaire	Centres de Technologie Avancée (CTA)
Ens. libre subventionné Libre confessionnel Libre non confessionnel	Secondaire en alternance (CEFA)	Centres de dépaysement et de plein air (CDPA)
	Maternel spécialisé	Centres techniques
	Primaire spécialisé	Homes d'accueil permanent
	Secondaire spécialisé	Internats primaire ordinaire
	Secondaire artistique à horaire réduit	Internats secondaire ordinaire
	Promotion sociale secondaire	Internats prim. ou sec. spécialisé
	Promotion sociale secondaire en alternance	Internats supérieur
	Promotion sociale supérieur	Ecoles supérieures des Arts
	Promotion sociale secondaire spécialisé	Hauts Ecoles
		Universités

Groupes de destinataires également informés

A tous les membres des groupes suivants :

- Les services de l'inspection (pour leurs unités respectives)
- Les pouvoirs organisateurs (pour leurs unités et réseaux respectifs)
- Les organes de représentation et de coordination de PO (pour leurs unités et réseaux respectifs)
- Les cabinets ministériels en charge de l'enseignement (pour leurs unités respectives)

Signataire(s)

Adm. générale de l'Enseignement, Lise-Anne Hanse, Administratrice générale

Personne(s) de contact concernant la mise en application de la circulaire

Nom, prénom	SG + DG + Service	Téléphone et email
Voir circulaire		

Vers une Administration digitale grâce à « Mon espace »

Mon Espace, en quoi cela consiste-t-il ?

« **Mon Espace** » est le **guichet électronique** de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Il est accessible à tous les membres des personnels de l'enseignement et des centres psycho-médico sociaux.

En tant que membre des personnels de l'enseignement ou des centres psycho-médicaux sociaux, vous pouvez dès maintenant y accéder **de manière sécurisée et centralisée**.

Quels sont les avantages de Mon Espace ?

« Mon Espace » permet de consulter et télécharger vos **fiches de paie** et vos **fiches fiscales**. Les avantages sont, notamment, l'assurance de **recevoir le document dans le délai réglementaire** ainsi que l'**absence de risque de perte d'un courrier postal**.

Sur « Mon Espace », on trouve également des **modèles à jour de documents** à télécharger :

- les formulaires de demande de prime syndicale,
- les modèles de déclaration d'accident de travail,
- le modèle de certificat médical.

Et plus tard ?

Très prochainement, à travers « Mon Espace », des **notifications** de toutes les nouveautés seront envoyées par mail. Par exemple, une notification vous parviendra dès la mise à disposition d'une nouvelle fiche de paie dans votre espace ou encore pour vous inviter à vous inscrire à une formation.

À terme, « Mon Espace » vous permettra :

- ✓ d'accéder à l'ensemble de vos démarches et de vos documents administratifs ;
- ✓ de retrouver l'ensemble des informations pertinentes en fonction de votre situation personnelle (par exemple, accès à l'application Primoweb, aux informations des formations IFC ou encore aux offres d'emploi, etc.);
- ✓ d'introduire vos demandes et de les suivre d'un bout à l'autre en temps réel ;
- ✓ de contrôler l'exactitude et le traitement de vos données personnelles ou professionnelles ;
- ✓ d'introduire une seule fois vos données pour qu'elles soient réutilisées (pré-remplissage) lors de vos démarches ultérieures ;
- ✓ de limiter les intermédiaires dans la gestion de vos dossiers et ainsi d'échanger en direct avec votre agent traitant.

Et le webmail ?

Le webmail que vous utilisez à présent pour consulter vos fiches de paie et votre fiche fiscale est amené à disparaître. Nous vous encourageons donc à ne pas tarder à vous créer un compte sur Mon Espace.



Concrètement, comment faire ?

Vous pouvez y accéder à tout moment via l'adresse <https://monespace.fw-b.be> où vous devrez vous identifier de façon sécurisée.

Connectez-vous à Mon Espace



L'accès se fait :

- soit avec votre **carte d'identité électronique** et un **lecteur de carte**. Il est alors indispensable de vous munir de votre code PIN.
- soit avec l'application « **itsme** ». Deux étapes consécutives sont à prévoir pour son utilisation :
 1. Installer l'**application** sur votre **smartphone**
 2. Lors de votre 1^{ère} connexion uniquement, vous munir de votre **carte d'identité électronique** et **d'un lecteur de carte OU de votre carte de banque** pour vous identifier.

Itsme est la manière la plus simple d'accéder à « Mon Espace », que ce soit à partir de votre smartphone ou d'un ordinateur. Nous vous recommandons donc vivement de l'utiliser.

Vous ne disposez du matériel nécessaire (lecteur de carte, ...) ?

Vous pouvez dans ce cas vous rendre dans un des **espaces publics numériques (EPN)**. Ceux-ci mettent gratuitement à votre disposition une connexion wifi, des ordinateurs, ou encore des lecteurs de carte d'identité. Certains EPN proposent également un service d'encadrement.

Pour trouver l'EPN le plus proche pour vous, consultez la **page d'accueil de « Mon Espace »** qui reprend la liste et les adresses de tous les EPN **ou** téléphonez au **0800 / 20 000** afin d'obtenir l'adresse d'un EPN à votre meilleure convenance.

Les EPN mettent gratuitement à votre disposition ordinateurs, lecteurs de carte d'identité et connexion wifi.

A Bruxelles

- [Bibliothèque 27 septembre](#)
- [Bibliothèque de Watermael-Boitsfort](#)
- [Les autres EPN Bruxellois](#)

En Wallonie

- [Les EPN Wallons](#)
- [Les Espaces Wallonie](#)

Qui pouvez-vous contacter en cas de difficulté(s) ?

Si vous rencontrez des difficultés relatives à « Mon Espace » :

- **en essayant de vous connecter :**

contactez l'ETNIC par téléphone au **02/800.10.10** (les jours ouvrables de 8h à 17h) ;

- **une fois connecté-e :**

contactez notre service helpdesk **0800/20.000** (les jours ouvrables de 8h à 18h).

Si vous rencontrez des difficultés à comprendre les données reprises sur vos fiches de paie et/ou vos fiches fiscales :

- contactez le **service de gestion** qui traite votre dossier administratif et pécuniaire. Ses coordonnées sont disponibles sur le Portail Enseignement.be :
Accueil > Carrières dans l'enseignement > Contacts > L'Administration.

Espérant que ce nouvel outil vous sera d'une précieuse aide, je vous remercie d'avance pour votre attention.

L'Administratrice générale,

Lise-Anne HANSE